

**Procès-verbal de la séance du
conseil d'administration du
27/06/2022**

**Etablissement :
Collège MONTESQUIEU
1 Place A. Camus – BP 26427
45064 ORLEANS CEDEX 2
02 38 25 10 10**

Date : Le 27 Juin 2022

Heure de début : 18H07

Heure de fin : 20H10

Présidence : M. KERVELLA (Principal)

Secrétariat de séance : Mme TOUSSAINT

Membres excusés : Mme DELAFOY, représentante élue des parents d'élèves FCPE, Mme BERROHO Brigitte, représentante élue des parents d'élèves FCPE, M. FERNANDES DE JESUS Thomas, représentant élu des personnels ATS.

Membres absents : Mme GABORIT Anne, conseillère départementale, M. KOULOUH Khalid et M. MENNANI Mohamed, représentants élus des parents PEEP, M. BAHHAJ Zaïd et M. BAHADDOU Marouane, représentants élus des élèves, Mlle SY Haby-Saké, représentante élue des élèves.

Nombre de membres présents : 19

Quorum : 16

Ordre du jour

N° et nature des questions traitées	Nombre de feuillets	Réservé à l'Administration
I - Conseil d'Administration Adoption du PV du conseil d'administration précédent (4/04/2022)		
II - Gestion financière - DBM 5 pour info - DBM pour vote		
III – Gestion pédagogique - Sortie inventaire - Voyage en Angleterre - Convention Lire et Faire lire - BILANS Vie scolaire, FSE, AS, CDI, Mme Mauger, Mme Malcuit, Mme Pommier		
IV - Questions diverses		

Le président,

R. KERVELLA

Le secrétaire de séance,

Transmis à : 
Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

Date : 
Le Chef d'établissement :

R. KERVELLA



Etablissement :
Collège MONTESQUIEU
1 Place A. Camus – BP 26427
45064 ORLEANS CEDEX 2
02 38 25 10 10

N° de séance : 5

Procès-verbal de la séance du
conseil d'administration du
27/06/2022

Compte rendu des thèmes traités Classés dans le chapitre I - CONSEIL D'ADMINISTRATION	Réservé à l'administration destinataire
<p>M. Kervella, principal, ouvre la séance à 18H07. Vérification du quorum : quorum atteint.</p> <p>M.Kervella procède à l'adoption du PV précédent (4 Avril 2022). Aucune remarque n'étant faite, le PV est adopté à l'unanimité. Mme Honore Unn-Toc étant arrivée après l'adoption, cette unanimité est de 18.</p> <p><u>Adoption du PV du conseil d'administration précédent (4/04/2022)</u></p> <p>VOTANTS : 18 POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p>	

Etablissement :
Collège MONTESQUIEU
1 Place A. Camus – BP 26427
45064 ORLEANS CEDEX 2
02 38 25 10 10

N° de séance : 5

Procès-verbal de la séance du
conseil d'administration du
27/06/2022

Compte rendu des thèmes traités
Classés dans le **chapitre II - GESTION FINANCIÈRE**

Réservé à
l'administration
destinataire

C'est le dernier conseil d'administration de Mme Eberlé avant son départ à la retraite. M. Kervella la remercie pour le travail effectué pendant toutes ces années et son efficacité.

DBM 5 pour information

Mme Eberlé présente les ajustements des lignes budgétaires, notamment en ce qui concerne la sortie théâtre et le voyage en Espagne.
2 vidéo-projecteurs ont été achetés pour les 2 nouvelles salles.

VOTANTS :19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DBM POUR VOTE

Prélèvement sur fonds de roulement de 1500 euros, en sachant qu'il reste 82 jours de réserve sur ces fonds.

VOTANTS :19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Etablissement :
Collège MONTESQUIEU
1 Place A. Camus – BP 26427
45064 ORLEANS CEDEX 2
02 38 25 10 10

N° de séance : 5

Procès-verbal de la séance du conseil
d'administration du 27/06/2022

Compte rendu des thèmes traités Classés dans le chapitre III - GESTION PÉDAGOGIQUE	Réservé à l'administration destinataire
<p>Sortie inventaire</p> <p>Report</p> <p>Voyage en Angleterre</p> <p>Mme Zinsius explique que le voyage en Angleterre coûterait environ 375 euros par élève mais il faudrait ajouter les frais éventuels pour un visa pour les élèves qui ne sont pas de nationalité européenne. L'équipe pédagogique d'anglais en accord avec la direction propose donc plutôt un voyage linguistique en France en interdisciplinarité. Des recherches et devis sont en cours. Le projet sera présenté au CA de septemebre.</p> <p>Convention Lire et Faire lire</p> <p>Cette convention se fait entre le collège, la ligue de l'enseignement et l'union départementale des associations familiales du Loiret. Trois classes sont concernées :</p> <ul style="list-style-type: none">- Classe ULIS avec M. Chicaud- Classes de 6° et 5° de Mme Frémont- Classe de 6° de Mme Weber <p>Une lecture hebdomadaire sera proposée par un bénévole, il n'y a donc aucun impact financier.</p> <p style="text-align: center;">VOTANTS : 19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <p>Ventilation des IMP</p> <p>M. Kervella explique que le collège a reçu une dotation de 16 IMP taux 3 cette année avec notamment 1 IMP en plus en EPS, moins d'IMP pour la liaison collège/lycée et plus d'IMP pour le PSC1 car les professeurs sont déjà rémunérés. Le conseil pédagogique a émis un avis favorable à cette répartition. Le CA est consulté pour avis.</p> <p style="text-align: center;">VOTANTS : 19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <p>Dates de pré-rentrée et rentrée</p> <p>La pré-rentrée se déroulera le 31 Août. La journée dédiée au climat scolaire aura lieu le mardi 20 Septembre 2022. Les élèves de 6° rentrent le jeudi 1^{er} Septembre, les élèves de 5°, 4° et 3° rentrent le vendredi matin. Les cours selon l'emploi du temps débutent à 13H15 le vendredi 2 Septembre. 620 élèves sont attendus à la rentrée prochaine.</p> <p>Projets du collège</p> <p>Les différents projets se poursuivent. Le projet Fake News est une nouveauté et n'a pas été retenu par le rectorat en tant que Classe d'Education aux Médias. Un financement par la cité éducative a été sollicité (réponse en juillet).</p>	

Ouverture en classe de 6° de l'option « Langue et culture de l'antiquité » avec 13 élèves.
L'option Latin compte 17 élèves en 5°, 12 en 4° et 4 en 3°.
L'option LCE comptera 18 élèves à la rentrée sur 50 demandes ;

Un travail sur les EPI sera effectué par les professeurs dans le but d'étoffer leur nombre en 3°.

M. Kervella annonce que la moyenne de l'oral DNB a augmenté de 8 points entre l'oral blanc et l'examen. Cela représente trois points en plus par rapport à la session 2021. Il remercie les professeurs pour leur travail.

M. Richard demande si l'on peut augmenter le nombre d'élèves inscrits en LCE. M. Kervella répond que ce parcours d'excellence est un choix pédagogique, même en REP, basé sur un recrutement en fonction des compétences linguistiques et la participation orale. Aucun élève n'est laissé de côté notamment grâce aux devoirs faits mis en place au collège.

Stages de réussite

Des stages de réussite auront lieu fin Août en Histoire Géographie, Sciences et Français.

Stage de 3°

Les dates retenues sont du 23 au 28 Janvier 2023. Un mail sera adressé aux parents de 4°.

Dotation AED et ½ poste CPE

La quasi-totalité de l'équipe d'AED est à renouveler.

La dotation en ETP d'AED n'a pas encore été communiquée par la DSDEN.

Un demi-poste de CPE est créer. Il sera couplé avec un autre mi-temps au collège Alain Fournier.

Note : l'enveloppe en ETP d'AED a finalement été communiquée depuis le conseil. Elle est de 7 ETP, soit une dotation stable par rapport à cette année scolaire.

Bilan vie scolaire

M. Giraudeau explique que l'année a été difficile à cause du COVID.
63% des absences ont pour cause « maladies »

Le principal travail de la vie scolaire est de faire justifier les absences et nous observons une diminution des absences pour motif non connu et une diminution des absences justifiées sans règlement administratif. M. Giraudeau salue le travail de son équipe.

L'**absentéisme** correspond à 4 demi-journées sans justificatif par mois. Il est de 1, 12%. Certains élèves pèsent lourds dans ce bilan.

16 signalements pour absentéisme ont été effectués, ce chiffre a été multiplié par 2 par rapport à l'année dernière.

Le bilan est qu'il faut apprendre à vivre avec le COVID, le travail est à renforcer sur l'absentéisme perlé. Le travail des AED a été remarquable.

Les **retards** explosent. 2150 retards cette année dont 760 à chaque début de demi-journée pour lesquels les élèves restent en permanence. Les retards ont été plus importants en Mars et Mai. Moins de 20 élèves par cohorte représentent la moitié des retards par niveau. Le recordman des retards pour un élève est 30 !

Le bilan que les élèves retardataires sont considérés comme des absences perlées. Une question se pose : Peut-on continuer de refuser des élèves en retard en cours ?

Les **punitions** se stabilisent.

Leur nombre est plus important en 5°, puis 4°, 6° et 3°.

Elles sont surtout liées à des perturbations de cours, des transgressions diverses et des absences. Les exclusions ont lieu surtout en 5°.

Le bilan est que les procédures sont connues par les personnels. En Mars, nous observons une augmentation subite des exclusions et retenues.

Au niveau des **sanctions**, 32 à 40% des élèves sont sanctionnés. 22 élèves sur les 151 sanctionnés cumulent plus de 3 sanctions. Cela correspond à 37% du total des sanctions. Les sanctions sont principalement des exclusions temporaires de classe. Les motifs concernent principalement les faits par rapport aux adultes et la violence entre élèves.

Le bilan est que les codes ne sont pas acquis par les plus jeunes. Nous observons un « bond » des sanctions au mois de Mars.

Le climat du collège est serein d'après l'enquête de climat scolaire mais l'année a tout de même été difficile. Un travail reste à mener autour des retards et des sanctions.

M. Bardin demande si l'environnement du collège a une influence sur les retards.

M. Kervella répond qu'une corrélation est effectivement possible.

M. Richard demande s'il existe des données sur les cas graves.

M. Kervella informe que les données sont répertoriées par l'AS. 11 signalements ont été faits, c'est en hausse. La comparaison entre établissements n'est pas judicieuse car les méthodes de calcul sont différentes.

BILAN FSE

M. Bisbrouck explique que cette année, il n'y a pas eu de club, de sorties, de voyage à cause du COVID.

Le bal de fin d'année a été annulé car il n'y avait que 54 élèves sur 150 élèves de 3°.

L'équipe du FSE s'est renouvelée ce jour lors de l'AG, après 7 ans de bons et loyaux services.

Mme Grimonpont devient gestionnaire, Mme Brick devient secrétaire et Mme Leconet devient la présidente.

Pour information, les photos de classe auront lieu normalement le 13/09.

BILAN AS

Malgré le COVID, le nombre de licenciés a augmenté, 63 garçons et 48 filles.

Des rencontres sportives ont eu lieu malgré le COVID et il y a eu quelques médailles et podiums.

Le bilan financier est positif.

BILAN CDI

Mme Brick est remarquable par son investissement et le nombre de projets qu'elle a mis en œuvre et qu'elle continue à mener.

BILAN Infirmier, Assistante sociale et PSY-EN à retrouver en annexes

N° de séance :5

Etablissement :
Collège MONTESQUIEU
1 Place A. Camus – BP 26427
45064 ORLEANS CEDEX 2
02 38 25 10 10

Procès-verbal de la séance du
conseil d'administration du
27/06/2022

Compte rendu des thèmes traités Classés dans le chapitre IV - QUESTIONS DIVERSES	Réservé à l'administration destinataire
<p>M. Richard intervient au nom de la PEEP et nous fait part de leur bilan sur la disparition de l'allemand. Pour eux, c'est une erreur de faire disparaître l'allemand par rapport à la réputation du collège et la mixité sociale. Ils déplorent qu'un dialogue avec le rectorat n'ait pas pu être mis en place.</p> <p>M. Richard a fait signer une pétition, au nom de la PEEP, par certains parents d'élèves et a demandé à M. Kervella de faire le lien avec le rectorat.</p> <p>M. Kervella indique, après concertation avec la DSDEN, qu'il a effectué un sondage auprès de tous les parents d'élèves de 6° par mail, pour savoir s'ils désiraient faire de l'allemand en LV2. Les parents ont eu 1 semaine pour y répondre. 2 parents seulement ont répondu positivement et la DSDEN a estimé que ce nombre n'était pas suffisant pour la mise en place de l'allemand au collège.</p> <p>Les parents d'élèves FCPE ont indiqué que le rayonnement du collège via Cogito, Unplugged et tous les autres projets pédagogiques... pesaient plus sur l'attractivité du collège que l'allemand.</p> <p>Clôture du conseil d'administration : 20h10</p> <p>Pour information, la salle polyvalente sera inaugurée au nom de Mme Anne Lecoq le 30/09 ou le 7/10.</p> <p style="text-align: center;">PROCHAIN C.A. LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 à 18H.</p>	